

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 20 juin 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Roland GIBERTI représenté par Roland MOUREN.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **VOI 057-6284/19/BM**

#### **■ Demande de subvention auprès du Département des Bouches-du-Rhône pour le financement de l'opération "Mise en place d'éclairage public et vidéosurveillance montée de la Glacière et avenue Mas Felipe Delavouet" sur la commune de Grans MET 19/11502/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses opérations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs (BT et Telecom) liés au SMED (Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône), la Métropole Aix-Marseille-Provence envisage la remise à niveau de l'éclairage public de l'avenue Mas Felipe Delavouet et montée de la Glacière sur la commune de Grans située sur le territoire Istres-Ouest Provence.

L'élaboration d'un projet lumière pour ce secteur est à envisager avec l'évolution du quartier de l'aire des pauvres. En effet, cette aire située à l'entrée de la ville se caractérise sous la forme d'un grand carrefour, avec zone de stationnement et arrêts de bus. La mise en sécurité de cette aire sera renforcée par un niveau d'éclairage uniforme et conforme au schéma directeur de la ville.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre du dispositif « Partenariat Métropolitain » pour le financement des travaux

Signé le 20 Juin 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2019

de mise en éclairage public et vidéo surveillance montée de la Glacière et avenue Félipe Delavouet sur la commune de Grans territoire Istres-Ouest Provence et à signer tous les documents y afférents.

Le coût prévisionnel est estimé à 191 063,00 euros H.T..

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Département 13 «Partenariat Métropolitain»	70 %	133 744,10 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	30 %	57 318,90 euros
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>191 063,00 euros</b>

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° VOI 015-5283/18/CM du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2018 approuvant la révision de l'opération 2018500300 rattachée au programme n° 175140 BP ;
- La délibération n° FAG 092-4908/18/CM du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2018 portant approbation du budget principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence et adoption du budget primitif 2019 et des États spéciaux de territoires ;
- La délibération n° FAG 021-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération suivante : « Mise en place d'éclairage public et vidéo surveillance montée de la Glacière et avenue Mas Félipe Delavouet » sur la commune de Grans.

**Délibère**

**Article 1 :**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant, est autorisé à solliciter l'aide financière auprès du Département des Bouches-du-Rhône et à signer tout document y afférent, pour la réalisation de cette opération.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement à l'Etat spécial de territoire Istres-Ouest Provence 2019, chapitre 4581185003, nature 4581185003, code opération 2018500300.

La recette correspondante sera constatée au Budget primitif 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence, section d'investissement, nature 1323, code opération 2018500300.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC